

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 25 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 25 février, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé à la salle Multiculturelle de Grâces, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; COCGUEN Marie-Jo ; CRESSON-BRASSART Christèle ; CROISSANT Guy ; GENETAY Stéphanie ; GEORGELIN Dominique ; GUILLOU Claudine ; LE BIANIC Yvon ; LE BLOAS Mireille ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; RASLE-ROCHE Morgan; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

BUHE Thierry ; ECHEVEST Yannick ; GOASDOUE Gérard ; HAGARD Elisabeth ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE MEAUX Vincent ; THOMAS Joseph.

Administrateurs absents :

BUTEL Pierre-Yves ; INDERBITZIN Laure-Line ; RADENNEN-PAGEOT Annick.

Administrateurs absents ayant donné pouvoir :

Néant.

En exercice : **25**
Présents : **15**
Absents : **10**
Représentés : **00**

Date d'envoi des convocations : **jeudi 18 février 2021**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

Le 27 août 2019, le Conseil d'Agglomération a délibéré favorablement sur le transfert de l'animation / coordination du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR) au profit du Centre Intercommunal de l'Action Sociale. Les deux parties sont signataires d'une Convention d'Objectifs et de Moyens qui a pour objet de définir les engagements réciproques des parties. Le CIAS conduit la politique de développement social, l'agglomération lui apportant un accompagnement technique, financier et opérationnel.

Le Conseil d'Administration du CIAS propose la création d'un poste de Chargé.e de Mission en Développement Social dont le profil de poste ci-après permettrait d'assurer les missions obligatoires du service.

Sous l'autorité du Directeur du CIAS :

Coordination du CISPDR :

- Animation des instances (COPIL, COTECH).
- Pilotage des groupes de travail (chefs Etablissements scolaires, tranquillité publique, radicalisation, violence intrafamiliale ...).
- Instruction des dossiers de demande de subvention.
- Coordination des actions pilotées par le CIAS (Journée de la Famille ...).
- Contribution à une politique en matière de parentalité et de jeunesse en lien avec les services de l'Agglomération (Enfance / jeunesse et famille).

Soutien aux CCAS et communes :

- Animation du réseau.
- Repérage des publics vulnérables.
- Mise en œuvre de la feuille de route :
 - Elaboration d'un annuaire « aides sociales ».
 - Relais d'information auprès de l'Agglomération, des Institutions et des associations.
 - Veille documentaire (Appels à projets, veille juridique ...).
 - Réflexion quant à la mise en place d'aides individuelles en complément des aides existantes.
 - Organisation de conférences / de réunions thématiques (santé, prévention ..).
 - Proposition de formations pour les élus.

Réalisation de l'ABS :

- Réactualisation des fiches actions et réalisation de focus.

Suivi et promotion des dispositifs de développement social :

- Mutuelle Solidaire.
- Inclusion numérique.
- Développement de nouveaux projets.

Lecture entendue et après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

PREND ACTE du profil de poste et notamment des missions confiées.

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le ...11/03/2021
et de publication le ...11/03/2021.....
Le Président,



Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,
Claudine GUILLOU

